Appel n° 329

du 8 juillet au
10 septembre 2009

CHINE

Disney fuit ses responsabilités

Le 6 avril dernier, Liu Pan, un jeune ouvrier de 17 ans employé par l'usine de papeterie de *Yiuwah* dans le Gangdong, meurt écrasé par une machine sur laquelle il travaillait. Immédiatement, les médias font écho à cette tragédie, révélant non seulement que Liu Pan avait été embauché par l'usine deux ans plus tôt, alors qu'il n'avait pas encore atteint l'âge légal pour travailler, mais aussi que l'accident a été causé par le mauvais fonctionnement de la machine. Une enquête de l'organisation *China Labor Watch*, menée au lendemain du drame, ajoute à la stupéfaction. Elle révèle en effet l'existence de graves violations des droits des travailleurs dans l'usine, dont le recours au travail d'enfants et des problèmes de sécurité récurrents. L'enquête met aussi en exergue l'implication de la multinationale américaine Disney, laquelle se fournissait auprès de *Yiuwah* et avait déjà audité l'usine, sans détecter ces dysfonctionnements...

Suite à notre Campagne « Bienvenue dans le monde (pas si) merveilleux de Disney » (2008), la compagnie Disney a publié une "Réponse à Peuples Solidaires" (21 octobre 2008) dans laquelle elle se disait engagée dans la promotion de pratiques socialement responsables. Toutefois, nous savons que ces déclarations ne suffisent pas. Et la mort tragique du jeune Liu Pan, tout comme l'enquête de *China Labour Watch (CLW)* viennent, si besoin en était, de nous le rappeler.
Ce que les enquêteurs de CLW ont découvert dans l'usine de *Yiuwah* est consternant : la limite légale d'âge à l'embauche n'est pas respectée, beaucoup d'ouvriers ont moins de 16 ans(1) et *"quand les commandes des clients sont particulièrement importantes, on embauche même des travailleurs de 13 ans"*(2). Liu Pan lui-même avait intégré l'usine en décembre 2006 alors qu'il n'avait que 15 ans.

De graves violations mises à jour

Par ailleurs, aucune formation n'est fournie aux travailleurs qui arrivent dans l'établissement et sont directement affectés à une machine, sans même qu'on leur en fournisse le mode d'emploi. De plus, *« Comme le parc de machines est vieux et détérioré, les accidents de travail sont fréquents »* rapportent les enquêteurs. D'ailleurs, la mort de Liu Pan a vraisemblablement été causée par le mauvais fonctionnement de la machine sur laquelle il travaillait depuis deux ans. *« Ce matin-là, Liu Pan a vu qu'un papier bloquait la machine. Il l'a alors arrêté et a mis sa main dedans pour la dégager. Soudain, la machine s'est débloquée et a avalé entièrement son corps, comme un monstre affamé »*(3). Après ce terrible accident, la direction de *Yiuwah* a fait rafistoler l'engin, et un nouvel ouvrier a immédiatement été affecté à ce poste...

Après le décès de Liu Pan, la machine a été rafistolée et un nouvel ouvrier a immédiatement été affecté à son poste

Les enquêteurs ont également mis en lumière l'absence de contrats de travail, les heures supplémentaires obligatoires et payées en dessous des minimums légaux, les salaires extrêmement bas et des conditions d'hébergement des ouvriers totalement indignes.
Suite au drame, les regards se sont tournés vers les entreprises qui sous-traitent leurs productions à *Yiuwah*, parmi lesquelles Disney. *« Nous recevons régulièrement les rapports d'audit concernant cette usine (…). Au cours des trois dernières années, ni ces audits, ni une enquête réalisée récemment par une autre source, n'ont rapporté de violations à notre Code de conduite »*(4) indique la multinationale. Néanmoins, elle ●●●

Retrouvez nos Appels urgents sur :
www.peuples-solidaires.org

Contact : info@peuples-solidaires.org

Rédaction / direction de la campagne :
Secrétariat de Montreuil
2B rue Jules Ferry - 93100 Montreuil (01 48 58 21 85)
Impression / diffusion :
Secrétariat de Rennes
10 quai de Richemont - 35000 Rennes (02 99 30 60 53)

PEUPLES Solidaires
en association avec actionaid

POUR EN SAVOIR PLUS

Notre partenaire pour cet Appel Urgent :

China Labor Watch

Basée à la fois à New-York (Etats-Unis) et à Shenzhen (Chine), CLW œuvre dans les domaines de la recherche, du plaidoyer et du droit. Elle promeut l'application de la législation chinoise et des normes internationales du travail. CLW conduit des enquêtes dans les usines du sud de la Chine et utilise leurs résultats pour faire évoluer les conditions de travail.

www.chinalaborwatch.org

Campagne internationale « *C'est pas du jeu !* »

Peuples Solidaires s'est associé à d'autres organisations pour un programme de sensibilisation et mobilisation à l'échelon européen visant l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie du jouet.
En octobre 2009 aura lieu le coup d'envoi d'une campagne de mobilisation européenne élargie auprès des fabricants de jouets, dont Disney.

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de Peuples Solidaires et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

ECRIVEZ !

Lettre à Disney : découpez le modèle ci-contre et envoyez-le sous enveloppe à son destinataire (adresse au verso).
Affranchissement : 0,85 € ou enveloppe internationale
Par télécopie : 00-1-818-560-1930

Message de soutien : n'oubliez pas de l'envoyer par courrier (adresse au verso, 0,85 €) ou par e-mail *(clw@chinalaborwatch.org)* pour que nos partenaires reçoivent un témoignage direct de votre solidarité et des soutiens sur lesquels ils peuvent compter !

admet que l'audit supplémentaire commandé après l'accident a confirmé l'existence d'un certain nombre de violations...
Dans un premier temps, Disney a rencontré la direction de *Yiuwah* et annoncé avoir mis en place un "plan correctif". Mais quelques semaines plus tard, elle est revenue sur cet engagement et a déclaré qu'elle cessait toute relation commerciale avec ce fournisseur jusqu'à que les conditions dans l'usine s'améliorent… Une mesure que les défenseurs des droits des travailleurs en Chine ne demandaient aucunement et ne peuvent pas admettre : *« Ce changement d'attitude est irresponsable et inhumain »* a indiqué le CLW : *« Après avoir tiré profit des prix bas pratiqués par Yiuwah, au détriment des ouvriers, (…) Disney, à la première approche d'un journaliste, abandonne son fournisseur »*(5).

Disney doit assumer ses responsabilités

Les enjeux de cette affaire dépassent le cas particulier de l'usine de *Yiuwah*. La mort de Liu Pan témoigne en effet de la détérioration des conditions de travail en Chine et de l'échec des méthodes que Disney emploie actuellement pour assurer les droits des ouvriers chinois qui fabriquent ses produits. *« C'est un cercle vicieux »* explique Li Qiang, directeur du CLW : *« D'abord, Disney choisit des fournisseurs qui proposent de fabriquer ses produits pour pas cher. Ensuite, ces fournisseurs répercutent ces bas prix sur les salaires de leurs ouvriers et en économisant sur la sécurité. Les auditeurs de Disney font semblant de ne pas voir les violations qui ont réellement lieu dans ces usines. Et lorsqu'une tragédie comme la mort de Liu Pan met un fournisseur sous le feu des projecteurs, et alors que Disney aurait la possibilité de prendre des mesures correctives, la compagnie préfère quitter l'usine, pour recommencer la même chose chez un autre fournisseur ! »*.

Disney a le choix. Elle peut opter pour le retrait pur et simple. Elle peut, à l'inverse, tenir ses promesses.

Aujourd'hui, Disney a le choix. Elle peut opter pour le retrait pur et simple de ses commandes et continuer sur la même logique. Elle peut, à l'inverse, tenir ses promesses, prendre des mesures correctives à *Yiuwah*, investir chez ce fournisseur et réviser son système d'audits.
C'est pour que cette deuxième option l'emporte que nos partenaires en appellent à la solidarité internationale.

---

(1) Age minimum légal pour travailler en Chine
(2) "Shattered Dreams, Follow-up Investigation", Avril 2009, page 3
(3) Wang Jia, Nandu Daily, 9 avril 2009 (traduction)
(4) Lettre de Disney au China Labour Watch, 21 mai 2009
(5) Lettre du CLW à Disney, 1er juillet 2009

Nom Prénom : . . . . . Date : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

Dear Mr. Iger,

I have been informed by Peuples Solidaires (France) of the death of a 17 year old worker who was mutilated by an unsafe machine while working at Yiuwah, a Disney-audited factory, in April this year, and of the widespread, systematic and serious violations of human and workers' rights at this Chinese factory.

I am extremely concerned by Disney's decision to cease new orders of any Disney-branded products in the Yiuwah factory until conditions are improved. I urge you to:

- *invest more in goods purchased from Yiuwah;*
- *address and correct serious violations at Yiuwah, in particular protect the children who have illegally produced Disney's goods; address worker safety issues; labor contract violations and forced overtime.*

I expect Disney to make good on its word to implement a plan of action to end these abuses and believe that improving conditions at Yiuwah would mark an important change in the way Disney handles its supply chain.

Signature :

Sincerely,

Nom Prénom : . . . . . Date : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

Dear friends of China Labor Watch,

I have been informed by Peuples Solidaires (France) of Disney's decision to cease new orders of any Disney-branded products in the Yiuwah factory until conditions are improved.
I am extremely concerned that workers at Yiuwah be abandoned. I support your action and have sent a letter to Mr Iger, requesting that he takes immediate action to implement your demands.

In solidarity,

Signature :

Traduction du texte de la lettre à M. Iger (PDG de Disney) :

J'ai été informé/e par Peuples Solidaires (France) de la mort, en avril dernier, d'un ouvrier de 17 ans, qui a été mutilé par une machine défectueuse alors qu'il travaillait à Yiuwah, une usine auditée par Disney, ainsi que des atteintes graves, systématiques et généralisées aux droits de l'Homme dans cette usine chinoise.

Je suis extrêmement préoccupé/e par la décision de Disney de mettre fin à ses relations commerciales avec l'usine de Yiuwah tant que les conditions ne se seront pas améliorées. Je vous exhorte à :

- investir davantage dans les produits que vous achetez à Yiuwah ;
- mettre un terme aux graves violations constatées à Yiuwah, et protéger les enfants qui ont illégalement fabriqué des produits pour Disney ; traiter les problèmes de sécurité, de contrat de travail et d'heures supplémentaire obligatoires.

J'attends de Disney qu'il tienne sa parole et prenne des mesures pour mettre fin à ces abus. Je pense qu'une amélioration des conditions à Yiuwah marquerait un changement important dans la manière dont Disney gère sa chaîne d'approvisionnement.

Traduction du texte du message de soutien à China Labor Watch :

J'ai été informé/e par Peuples Solidaires de la décision de Disney de mettre fin à ses relations commerciales avec l'usine de Yiuwah tant que les conditions ne se seront pas améliorées. Je suis extrêmement préoccupé/e par le fait que les ouvriers de Yiuwah soient abandonnés. Je soutiens votre action et ai envoyé une lettre à M. Iger pour exiger qu'il prenne immédiatement des mesures afin de répondre à vos demandes.

Merci de votre solidarité !

Utilisez le coupon ci-contre pour soutenir cette campagne et/ou - si vous n'êtes pas encore signataire - recevoir nos prochains Appels Urgents (5 ou 12 par an selon votre choix).

Robert A. Iger, CEO
The Walt Disney Company
500 South Buena Vista Street
Burbank CA 91521
Etats-Unis

China Labor Watch (CLW)
147-25 38th Avenue
Flushing, NY 11354
ETATS-UNIS

PARTICIPEZ A NOS CAMPAGNES DE LETTRES

PEUPLES Solidaires
en association avec actionaid

Appels Urgents N°329
10, quai de Richemont - 35000 Rennes

Nom..... Prénom .....

Adresse.....

Code postal ..... Ville .....

ENGAGEMENT

❑ Je participe aux actions de Réseau-Solidarité
- ❑ en répondant à 5 appels par an
- ❑ en répondant à tous les appels (entre 12 et 15 par an)

Date et signature :

❑ Pour soutenir financièrement l'action de Réseau-Solidarité,
Je joins un chèque de ..... euros

Cette participation est facultative. Les dons à Réseau-Solidarité sont déductibles des impôts à hauteur de 66% (dans la limite de 20% du revenu imposable).

❑ Je souhaite recevoir davantage d'informations sur Réseau-Solidarité.